

Rehaussement du soutien aux organismes communautaires de la région : le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean annonce la distribution du budget

Saguenay, le 21 novembre 2019 – À la suite de l'annonce de la bonification importante du soutien financier octroyé aux organismes communautaires de la région faite par la ministre de la Santé et des Services sociaux en septembre dernier, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) annonce aujourd'hui la distribution du budget supplémentaire de 2 234 200 \$.

Ce montant s'ajoute de manière récurrente au budget de près de 28 M\$ déjà alloué dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), portant ainsi le budget qui leur est réservé à plus de 30 M\$ annuellement.

La distribution du montant est réalisée à partir des critères ministériels et ceux du cadre de référence régional pour l'application du PSCOC, réalisé en collaboration avec la Table régionale des organismes communautaires (TROC 02).

Les grands principes qui ont guidé la distribution des montants accordés sont :

- Travailler à réduire les écarts entre le financement des organismes et le budget de base requis afin d'assurer leur pérennité;
- Prioriser l'équité entre les organismes;
- Respecter l'autonomie des organismes communautaires.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce sont 144 organismes œuvrant en santé et en services sociaux qui recevront un financement issu de cette bonification, dont 6 d'entre eux recevront un tout premier financement. Au total, ce sont 198 organismes qui sont financés au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« Cette bonification du budget est un pas important de plus dans la consolidation de l'action communautaire dans notre territoire et démontre la volonté du CIUSSS de reconnaître le travail essentiel de nos organismes communautaires », souligne Serge Lavoie, directeur des services multidisciplinaires du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La Table régionale des organismes communautaires se réjouit de l'annonce de ces sommes supplémentaires. « Lors des rencontres pour l'attribution des nouvelles sommes, la Table a porté les demandes des membres, notamment en lien avec le principe d'équité régionale. Nous sommes très satisfaits des moyens et du travail effectué en collaboration avec le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous espérons que l'ensemble des organismes que nous représentons verront l'avancement vers un meilleur avenir de reconnaissance qui passe aussi par un financement adéquat », explique Guylaine Laberge, présidente de la TROC 02.

Le budget total du PSOC ainsi que le financement des organismes est présenté dans le rapport annuel de gestion de l'établissement chaque année. Pour en savoir plus, consultez le rapport disponible au www.santesaglac.gouv.qc.ca.

-30-

Sources :

Service des communications et des affaires
gouvernementales

418 545-4980, poste 352
02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca